



Accueil de la petite enfance : quel devenir ?

Atelier

Jeudi 25 Novembre 2010

9h.30 à 12h.30

Problématique :

La France manque de places pour accueillir les jeunes enfants, avec à peine un million de places pour 2,4 millions d'enfants. Si l'année 2009 restera marquée par un essor de l'offre d'accueil avec 12 000 places nouvelles agréées par la PMI et 32400 solutions nouvelles d'accueil dégagées, qu'en sera-t-il dans les prochaines années au regard de l'engagement du président de la République de créer 200 000 places d'accueil d'ici 2012 ?

En effet, si la CNAF a adopté, un nouveau plan crèche d'investissement pour créer 60000 places, dont 14000 d'ici 2012, les communes se trouvent confrontées à une baisse, chaque année plus effective, des aides des CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse, et à une diminution des aides facultatives des départements, auxquelles s'ajoutent les difficultés financières des associations qu'elles doivent compenser.

Pour résoudre cette difficulté financière et permettre de développer plus de places, plusieurs textes sont venus assouplir les règles de l'accueil individuel et collectif.

Si certains maires se réjouissent de cet allègement des normes qui devrait leur permettre de créer plus de places d'accueil à un moindre coût, d'autres s'inquiètent de la déréglementation de ce secteur, qui risque d'être accélérée avec l'inclusion dans la directive européenne des établissements d'accueil des jeunes enfants, le bureau de l'AMF s'étant prononcé en faveur de leur exclusion.

Quel sera l'impact de ces nouvelles règles et de la baisse des aides financières sur la politique développée par les communes pour répondre à la très forte demande des familles et leur permettre de venir s'installer sur leur territoire.

Débat présidé par :

- **Elisabeth LAITHIER** Adjointe au Maire de NANCY (54),
Présidente du groupe de travail « Petite enfance » de l'AMF
- **Valérie DEMANGEAU** Maire du PELLERIN (44)
Rapporteur du groupe de travail « Petite enfance » de l'AMF

Avec la participation de :

- **Frédéric MARINACCE** Directeur des politiques familiales et sociales à la CNAF
- **Bruno LACHESNAIE** Directeur de l'Action Sociale à la Caisse Centrale de la MSA
- **Dominique BALMERY** Président de l'UNIOUSS

Intervention d'un expert, Marie-Laure CADART, Médecin et anthropologue, membre du syndicat national des médecins de Pmi, sur la qualité de l'accueil nécessaire au développement harmonieux de l'enfant et à son intégration sociale.

Séquence 1. Allègement des normes et diminution des aides financières : quel impact sur les structures d'accueil ?

Quel sera l'impact pour les communes des baisses des financements des caf et des conseils généraux sur le développement des structures d'accueil tant communales qu'associatives, ces dernières ayant à supporter les effets de la dernière convention collective.

Les nouvelles règles permettront-elles de développer plus de places et d'en diminuer le coût ? Auront-elles des répercussions sur la charge de travail du personnel et sur la qualité de l'accueil des enfants ? Comment seront-elles prises en compte par les CAF ?

Séquence 2 Le jardin d'éveil est-il une réponse adaptée à l'accueil des enfants de 2-3 ans ?

Le jardin d'éveil, nouvelle structure dédiée à l'accueil des 2-3 ans, est-il une réponse adaptée pour cette tranche d'âge ? Quelles sont les conditions de son bon fonctionnement : quel territoire, notamment en milieu rural ? Quelle qualité d'encadrement ? Quelles relations avec l'école ? Comment assurer son financement ? Quelles sont les répercussions sur les structures d'accueil existantes ?

Présentation par Michèle TABAROT, Députée-maire du Cannet (06) du jardin d'éveil créé dans sa commune.

Séquence 3 Quelle implication des communes dans la création de maisons d'assistants maternels (MAM) ?

Quelles précautions doit prendre la commune qui met un local à la disposition des assistantes maternelles qui peuvent accueillir jusqu'à 16 enfants, pour sécuriser cet accueil et éviter que sa responsabilité soit mise en cause en cas de problème ?

Intervention :

- **Sandra ONYSZKO**, chargée de Mission à l'UFNAFAAM (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles)

Présentation de la création d'une maison d'assistantes maternelles par :

- **François PEDRONO**, maire de Saint-Arnoult (14) « à l'initiative des communes de St Arnoult et Tourgéville »
- **Gérard COSME**, maire du Pré-saint-Gervais (93)

Avec l'intervention attendue de Mme Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité.